



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 13 avril 2015 au 8 janvier 2021

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2009-16

Guide d'élaboration des documents de référence

Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

- [Article 212-7 du règlement général AMF](#) [↗](#)
- [Article 212-13 du règlement général de l'AMF](#) [↗](#)

▼ Liens

- [Recommandations de l'ESMA \(réf. ESMA/2011/81\)](#) [↗](#)

Questions / réponses relatives aux prévisions de
➤ bénéfice



↳ Information financière pro forma

Guide d'élaboration des documents de référence à

↳ l'attention des valeurs moyennes et petites

Archives

↳ Du 17 décembre 2013 au 12 avril 2015 | Position -
Recommandation DOC-2009-16

Guide d'élaboration des documents de référence

↓ Télécharger la doctrine

Textes de référence

↳ Article 212-7 [↗](#)

↳ Article 212-13 [↗](#)

↳ Liens

↳ Recommandations de l'ESMA (réf. ESMA/2011/81) [↗](#)

↳ Questions / réponses relatives aux prévisions de bénéfice

↳ Information financière pro forma

↳ Guide d'élaboration des documents de référence à l'attention des
valeurs moyennes et petites

↳ Du 10 décembre 2009 au 16 décembre 2013 | Position
- Recommandation DOC-2009-16



Guide d'élaboration des documents de référence

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

↘ Article 212-7 du règlement général [↗](#)

↘ Article 212-13 du règlement général [↗](#)

∨ Liens

↘ Recommandations de l'ESMA (réf. ESMA/2011/81) [↗](#)

↘ Questions / réponses relatives aux prévisions de bénéfice

↘ Information financière pro forma

↘ Guide d'élaboration des documents de référence à l'attention des valeurs moyennes et petites

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

